

Commission Syndicale du Saint-Eynard
Délibération N°04-2026

Conseillers syndicaux En exercice : 4 Présents : 4 Représentés : 0 Excusés : 0	Le mercredi 24 juin à 14h00, la Commission Syndicale, dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Corenc, en séance ordinaire, sous la présidence de Nicolas FERTIN, Date de la convocation : le 9 juin 2026
--	---

Présents : Jean-Louis MUGNIER, Eric LECOCQ, Stéphane VERNIERES, Nicolas FERTIN,

Secrétaire de séance : Stéphane VERNIERES,

Objet : **Election du Vice-président**

Monsieur Nicolas FERTIN, Président, expose qu'il convient d'élire un Vice-président.

Les membres présents déclarent à l'unanimité vouloir procéder au vote à main levée.

Après un appel à candidatures il est procédé au vote. Les résultats sont les suivants :

Monsieur Eric LECOCQ a obtenu quatre voix.

Monsieur Eric LECOCQ, délégué de la Commune du CORENC, ayant obtenu l'unanimité, est proclamé Vice-président.

La Secrétaire de Séance,
Stéphane VERNIERES

Le Président,
Nicolas FERTIN

